

Lycée polyvalent Albert EINSTEIN

Bagnols-sur-Cèze le 28/08/2026

Service : Gestion

Affaire suivie par : Virginie SILHOL

Poste n° 23706

354 avenue du commando Vigan Braquet

CS 38165

30205 BAGNOLS SUR CEZE cedex

Tél : 04.66.90.42.00

Courriel : virginie.silhol@ac-montpellier.fr

CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENTION : L'UTILISATION de l'ASCENSEUR est strictement INTERDITE en cas d'alerte !

1. Détection et alerte

Dès que le signal d'incendie est émis par la centrale SSI :

- **L'agent d'accueil** du site contacte un **AED** sur le portable « **ALARME INCENDIE VS** » afin qu'une levée de doute soit effectuée.
- **L'AED** part sur site avec le portable « **ALARME INCENDIE VS** »
- **L'agent d'accueil** appelle un agent dans l'ordre de la liste ci-dessous.
 - L'agent appelé deviendra **responsable incendie**.
 - Le **responsable incendie** désignera un **OP** en charge d'aller sur les lieux afin de réarmer le DM.
- **L'AED** fait un retour d'information immédiat à **l'agent d'accueil** dès la levée de doute effectuée.
- Si acte de malveillance, l'agent d'accueil rappelle l'**OP** sur place afin de remettre en fonctionnement le DM.

RESPONSABLE DES EQUIPES TECHNIQUES

David TERME 06.70.57.47.09

Arnaud ALVERNHE 06.80.48.49.99

Rémi AUDIBERT 06.07.35.90.89

Laurent BOISSIER 06.27.62.83.13

Mickaël HONOLD 06.27.62.83.04

Nicolas OTALORA 06.82.37.36.10

Alexandre ROMBAUT 04.80.52.03.84

Un départ de feu avéré est constaté, **l'agent d'accueil** du site :

- Déclenche l'évacuation du ou des bâtiment(s) concerné(s),
- Téléphone à un membre de **l'équipe de direction**, qui deviendra le **référént opérationnel**,
- Informe le **responsable incendie** du nom du **référént opérationnel**
- Rappelle l'**OP** pour lui faire part de la situation
- L'**OP** s'assure de l'évacuation de l'étage concerné et rejoint le **responsable incendie**

L'agent d'accueil veille à ce que personne n'entre ni ne sorte du site durant l'exercice. Il sera assisté dans cette mission par l'AED de bureau.

- ✚ **Le référént opérationnel**, **équipé d'un gilet fluorescent vert**, de son téléphone portable et d'un kit d'écriture :
 - Se rend dans la cour centrale,
 - Confie des missions de proximité au personnel formé SST,
 - Récolte les informations des zones de rassemblement,

- Récolte toutes les informations qui lui parviennent,
- Informe les secours dès leur arrivée,
- Distribue des missions supplémentaires aux personnels disponibles si nécessaire et en particulier aux ouvriers polyvalents regroupés à sa proximité,

L'agent responsable incendie équipé d'un gilet fluorescent jaune :

- Avertit au plus vite les pompiers en composant :

018 ou 0112 à partir d'un poste fixe du bâtiment

18 ou 112 à partir d'un téléphone mobile

- Accueille les équipes de secours au portail livraison du site, en leur indiquant la zone concernée par l'incendie et le point de rassemblement,
- Informe et met en relation le référent opérationnel avec les secours dès leur arrivée,
- Se tient à disposition des secours et du référent opérationnel durant tout l'exercice,

LE RESPONSABLE DES EQUIPES TECHNIQUES (ou le responsable incendie en son absence) désigne un agent formé SST qui restera auprès du référent opérationnel et un agent qui sera en charge de « couper/simuler » l'arrivée de gaz.

- Les personnels administratifs, de vie scolaire et les agents du service général et de la maintenance, équipés d'un gilet fluorescent seront mobilisés pour orienter les élèves et les personnels dans la cour principale au cas où il soit nécessaire d'évacuer le site. Cette configuration sera aussi mise en place dans toute situation nécessitant une évacuation générale du site, quelque-soit la raison (Alerte à la bombe par exemple).

Principe général : Chaque bâtiment est rattaché à une zone de rassemblement précise et les cheminements sont définis afin d'éviter les croisements et les engorgements.

L'évacuation est prioritairement sur site (zones de rassemblement) ou hors site en dernier recours (stade St Exupéry)

- Les responsables de zone équipés de leur gilet sécurité de couleur se dirigent vers le panneau « zone de rassemblement » (ZR) dont ils ont la responsabilité afin d'y accueillir les professeurs et les élèves. Ils sont munis du tableau de relevés des effectifs.

	ZR 1	ZR 2	ZR 3	ZR 4	ZR 5	ZR 6
Bâtiments impactés	B/C/EF	D	H/IJ	AK	M	Élèves en autonomie
Binôme 1	Agent de laboratoire R+1)	Personnel administratif bât D Bureau Gestion matérielle	DDFPT Tertiaire et Indus	CPE	Professeur documentaliste 1	CPE/AED du foyer
Binôme 2	Agent de laboratoire R+2	Personnel administratif bât D Secrétaire générale/Bureau gestion projets	Pôle administratif bât I	CPE/AED	Professeur documentaliste 2	AED
Remplaçant si binômes absents	Agent de laboratoire R+3 Particularité du bâtiment C	Bureau hébergements	Magasinière	AED		

	internat occupé de nuit. Les responsables de zone de nuit sont les AED.				
--	---	--	--	--	--

- Les signaleurs. Des OP et agents de services seront désignés par messieurs CARLE et TERME pour l'équipe de la maintenance, et par messieurs CARLE et ALVERNHE pour les personnels du service général.

Ils seront tous équipés d'un gilet jaune à disposition dans les locaux ménage et aux ateliers et devront se positionner sur les trois points mentionnés ci-dessous afin d'orienter les usagers vers les points de rassemblement en vue de réguler les flux.

	Entre le bâtiment K et la cafétéria	Angle au niveau du portillon halle des Eyrieux	Angle bâtiment M/PARKING côté portail livraison
Trinôme # 1	OP	OP	OP
Trinôme # 2	Agent service du bâtiment K	Agent service du bâtiment B	Agent service du bâtiment HIJ
Trinôme # 3	Agent service du bâtiment EF	Lingère	Agent service du bâtiment A
	Evacuation ZR BAT D & HIJ entre les bâtiments HIJ & K vers portail livraisons	Evacuation ZR BAT B/EF/C vers portail pompiers entre bâtiment D et parking Halle des Eyrieux	Evacuation BAT ZR A/K et ZR M/Autonomie vers portail entrée

2. Conduite à tenir par les professeurs et organisation de l'organisation

- Cesser immédiatement toute activité ;
- Compter le nombre d'élèves et récupérer la feuille d'appel qui se trouve dans la pochette de consignes de sécurité incendie.
- Faire évacuer dans le calme les élèves en leur donnant rendez-vous à la zone de rassemblement, et s'assurer que personne ne reste dans les lieux en qualité de « SERRE-FILE » de son groupe classe.
- Fermer les fenêtres et tirer la porte sans la fermer à clef,
- Chaque groupe classe rejoint la zone de rassemblement assignée selon le bâtiment d'origine ;

3. Au point de rassemblement

- Chaque enseignant ou responsable d'un groupe classe fait ranger les élèves dans la zone désignée et les compte ;
- Chaque enseignant remet au responsable de la zone de rassemblement la fiche d'appel de couleur;
- Tout individu en situation de handicap resté dans les bâtiments doit être immédiatement signalé ;

- d. Les classes attendent en silence les consignes du responsable de la zone de rassemblement ;
- e. Après avoir reçu la consigne de quitter la zone de rassemblement, chaque classe suit son enseignant ou son responsable pour retourner en classe ou, le cas échéant pour une évacuation générale du site.

4. Si évacuation générale du site

- a. La consigne sera donnée par un des responsables de zone après un retour d'information de la part du référent opérationnel ;
- b. Les binômes en charge de la zone de rassemblement désigneront un « guide file » et un « serre file » ;
- c. L'évacuation se fera dans le calme en suivant le cheminement désigné par un des responsables de zone.

Portail	Livraisons (penser à bloquer le portail)	Élèves	Pompiers av Vigan Braquet
Responsable ouverture N°1	OP Maintenance qui a été désigné pour réarmer le DM	LOGE	Responsable incendie
Responsable ouverture N°2	OP Maintenance	Vie scolaire	OP Maintenance

5. Règles à respecter

- Ne pas courir, ne pas crier
- Ne pas retourner en arrière chercher ses affaires ou un camarade
- Ne pas changer de zone de rassemblement (les noms des bâtiments sont indiqués sur le panneau)
- Ne pas quitter le groupe.

Les feuilles d'appel ont été déposées derrière les consignes d'évacuation incendie dans les salles de classe. Elles sont de la couleur du bâtiment, et permettent de s'orienter vers les points de rassemblement (scotch de couleur sur panneau et/ou poteau).

Anne-Sophie GRESELLE

Provisseure

Lycée polyvalent Albert EINSTEIN

Bagnols-sur-Cèze le 28/08/2026

Service : Gestion
Affaire suivie par : Virginie SILHOL
Poste n° 23706

354 avenue du commando Vigan Braquet
CS 38165
30205 BAGNOLS SUR CEZE cedex
Tél : 04.66.90.42.00
Courriel : virginie.silhol@ac-montpellier.fr

CONSIGNES DE SÉCURITÉ PPMS

Le **PPMS** face aux **risques majeurs** (naturels, technologiques) et aux **intrusions/attentats** vise à mettre en sécurité l'ensemble des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou la fin de l'alerte.



VOLET 1 : ATTENTAT – INTRUSION EXTERIEURE

Toute communication émanant de la direction utilisera le canal PRONOTE, visible sur ordinateur et/ou le téléphone portable ainsi que les SMS.

Si vous êtes témoin direct d'un événement alerter immédiatement la direction.

Analyser rapidement la situation : selon votre position et la proximité du danger, vous devez choisir instantanément entre deux comportements : **S'ÉCHAPPER** ou **SE CONFINER**.

1. Option A : S'ÉCHAPPER (Si le danger est localisé et une sortie sûre est accessible) ETES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

- Evacuer calmement et discrètement la classe ou le groupe ;
- Aidez les autres personnes à s'échapper ;
- Prendre la sortie la plus sûre et la plus proche, à l'opposé des bruits de danger ;
- Evitez les mouvements de panique : interdiction de courir inutilement ;
- Ne pas faire de bruits, laissez toutes vos affaires sur place ;
- Se mettre à l'abri à l'extérieur de l'établissement et rejoindre la zone de regroupement prévue ou s'éloigne le plus possible ;
- Signaler votre position et l'effectif de votre groupe dès que possible à la direction et aux forces de l'ordre.

2. Option B : SE CACHER

Dans la salle ou il est possible de s'enfermer :

1. Ne pas évacuer ;
2. Fermer à clé ou caler les portes, même les portes communicantes et/ou issues de secours ;
3. Tirer les rideaux ;
4. Vérifier leur sens d'ouverture et si possible bloquer avec des meubles, si nécessaire ;
5. Eteindre les lumières ;
6. Faire respecter le silence absolu (**portables en mode silencieux, sans vibreur, téléphones fixes débranchés**) ;
7. Se tenir éloigné des portes et fenêtres ;
8. S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides si possibles (sous les tables, derrière les meubles) ;
9. Observer le silence absolu ;
10. Ne pas téléphoner sauf urgence vitale ;
11. Rester calme et attentif aux consignes transmises par le chef d'établissement ou les forces de l'ordre ;



VOLET 2 : RISQUES MAJEURS – MISE A L'ABRI **SEISME/ INONDATION/ TEMPETE/ FEU DE FORET/ ACCIDENT NUCLEAIRE**

Principe fondamental : Dès le signal d'alerte PPMS (risques naturels ou technologiques), les classes et personnels doivent cesser toute activité et rejoindre dans le calme la **Zone de rassemblement (Mise à l'abri)** affectée à leur bâtiment d'origine. **Un plan est affiché dans chaque salle de classe**

1. RÉPARTITION DES ZONES DE MISE EN SÛRETÉ (Zone de rassemblement)

En fonction de votre localisation au moment de l'alerte, rejoignez immédiatement la zone dédiée:

- **ZONE 1 → Bâtiment A**
 - *Publics concernés* : Personnels et élèves des **Bâtiments A, D**
- **ZONE 2 → Bâtiment B**
 - *Publics concernés* : Personnels et élèves des **Bâtiments B, et EF R+1**
- **ZONE 3 → Bâtiment EF**
 - *Publics concernés* : Personnels et élèves des **Bâtiments EF RDC, K, M**
- **ZONE 4 → Bâtiment HI**
 - *Publics concernés* : Personnels et élèves des **Bâtiments H, I, J**

2. CONDUITE A TENIR « RESPONSABLE DE ZONE DE MISE EN SURETE »

	BAT A	BAT B	BAT EF	BAT HI
Responsable de zone de mise en sureté	Estelle FURODET	Edith BOURNANCIN	Nathalie ROUX	Pascal BRUNELLA
Personnels affectés dans les zones	Eric PELAT Anaïs MEUNIER 2 AED Personnel de la cafétéria	Alexandre ROMBAUT Vanessa GODON Dolores RAVIDAT 1 Aide laboratoire du R+1 et du R+2 1 AED	Grégory SENSE David TERME Rémi AUDIBERT Karine	Michel AYRAL RBDE HENNEBELLE Pascale PELISSIER Mickaël HONOLD

			RIEME 1 AED 1 aide laboratoire du R+ 2 1 aide laboratoire du R+1	1 AED
--	--	--	---	-------

Le responsable de la zone de mise en sureté, muni de son gilet de sécurité jaune :

- accueille les usagers et les oriente dans la zone de rassemblement ;
- Contrôle si tout le monde entendu le signal ;
- Contrôle les effectifs auprès des personnels en charge d'apprenants ;
- Contacte la cellule de crise pour lui communiquer les informations récoltées ;

3. CONDUITE A TENIR DES « PERSONNELS AFFECTES DANS LES ZONES »

	ZR 1	ZR 2	ZR 3	ZR 4	ZR 5	ZR 6
Bâtiments impactés	B/C/EF	D	HIJ	AK	M	Élèves en autonomie
Binôme 1	Agent de laboratoire R+1	Gestionnaire déléguée à la gestion matérielle	DDFPT Tertiaire	CPE	Professeur documentaliste 1	CPE/AED du foyer
Binôme 2	Agent de laboratoire R+2	Secrétaire générale/Bureau gestion projets	Secrétariat des stages	CPE/AED	Professeur documentaliste 2	AED
Remplaçant si binômes absents	Agent de laboratoire R+ 3 Particularité du bâtiment C internat occupé de nuit. Les responsables de zone de nuit sont les AED.	Gestion hébergements/ aides/ régie	Magasinier(e)	AED		

(Il s'agit des personnes désignées comme responsables de Zone de Rassemblement dans le cadre de la Sécurité Incendie)

Contrairement au protocole incendie, votre mission en PPMS Risques Majeurs est un **rôle de reconnaissance, de sécurisation et d'orientation** :

1. **Vérification des locaux (Serre-file général) :** Équipez-vous de votre gilet de sécurité « Incendie ». Parcourez immédiatement les bâtiments de votre zone de responsabilité « PPMS RISQUES MAJEURS » pour vérifier que l'évacuation vers les lieux de rassemblement est totale et qu'aucun élève n'est resté isolé (salles de classe, sanitaires, couloirs).
2. **Positionnement au pied des bâtiments :** Une fois la vérification faite, postez-vous stratégiquement au pied des bâtiments de votre secteur.
3. **Orientation des flux :** Guidez activement les groupes classes vers le bon bâtiment de mise en sûreté (Zones 1, 2, 3 ou 4) selon le schéma d'évacuation.
4. **Gestion des Malles PPMS :** la **Malle PPMS** de la zone de rassemblement est sous la responsabilité du responsable de zone de mise en sûreté.

3. CONDUITE À TENIR POUR LES ENSEIGNANTS

- **Déplacement :** Faites évacuer les élèves dans le calme en suivant le sens d'évacuation indiqué par les responsables de zone au pied des bâtiments.
- **Logistique de la classe :** Prenez la feuille d'appel qui se trouve derrière les consignes incendie dans chaque salle de classe. Fermez les fenêtres et tirez la porte de votre classe sans la verrouiller à clé (sauf consigne inverse en cas d'intrusion).
- **Arrivée en zone de confinement :**
 - Vous dirigez vers le responsable de la zone de mise en sûreté, qui vous indiquera où aller avec vos élèves.
 - Installez les élèves dans la zone et faites ranger la classe en silence.
 - Procédez immédiatement à un contrôle strict des effectifs.
 - Remettez votre fiche d'appel au **Responsable de mise en sûreté** du bâtiment d'accueil, ou à un des personnels présents dans le bâtiment et muni d'un gilet de sécurité.
 - Signalez-lui immédiatement toute situation d'urgence ou tout élève en situation de handicap.

5. CONDUITE À TENIR PAR LES EQUIPES TECHNIQUES (Equipe maintenance, service général, service de restauration)

- **Coupage des fluides :** Sur ordre de la **Cellule de crise** (basée au Bâtiment A), un agent désigné procède immédiatement à la coupure ou simulation de l'arrivée de gaz.
- **Étanchéité à l'air :** En cas d'alerte technologique (nuage toxique), coupez immédiatement les ventilations et centrales de traitement d'air (VMC/CTA) afin de protéger l'intérieur des bâtiments.
- **Soutien logistique :** Les ouvriers polyvalents (OP) non mobilisés se tiennent à disposition du référent opérationnel dans la zone centrale pour des missions d'urgence

	Entre le bâtiment K et la cafétéria	Angle au niveau du portillon halle des Eyrieux	Angle bâtiment M/PARKING côté portail livraison
Trinôme # 1	OP	OP	OP
Trinôme # 2	Agent service du bâtiment K	Agent service du bâtiment B	Agent service du bâtiment HIJ

Trinôme # 3	Agent service du bâtiment EF	Lingère	Agent service du bâtiment A
	Evacuation ZR BAT D & HIJ entre les bâtiments HIJ & K vers portail livraisons	Evacuation ZR BAT B/EF/C vers portail pompiers entre bâtiment D et parking Halle des Eyrieux	Evacuation BAT ZR A/K et ZR M/Autonomie vers portail entrée

- Les personnels administratifs, de vie scolaire et les agents du service général et de la maintenance, équipés d'un gilet fluorescent seront mobilisés pour orienter les élèves et les personnels dans la cour principale.

Anne-Sophie GRESSELLE

Proviseure

Lycée polyvalent Albert EINSTEIN

Bagnols-sur-Cèze le 28/08/2026

Service : Gestion

Affaire suivie par : Virginie SILHOL

Poste n° 23706

354 avenue du commando Vigan Braquet

CS 38165

30205 BAGNOLS SUR CEZE cedex

Tél : 04.66.90.42.00

Courriel : virginie.silhol@ac-montpellier.fr

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ALERTE A LA BOMBE

ATTENTION : L'UTILISATION de l'ASCENSEUR est strictement INTERDITE en cas d'alerte !

1. Détection et alerte

La direction informe par SMS l'ensemble de la communauté éducative du caractère de l'évacuation et déclenche en parallèle l'évacuation générale du lycée, via la sonnerie « évacuation incendie ».

Les personnels administratifs, de vie scolaire et les agents du service général et de la maintenance, équipés d'un gilet fluorescent seront mobilisés pour orienter les élèves et les personnels dans la cour principale au cas où il soit nécessaire d'évacuer le site.

Principe général : Chaque bâtiment est rattaché à une zone de rassemblement précise et les cheminements sont définis afin d'éviter les croisements et les engorgements.

Une évacuation externe est décidé par la direction dans ce cas de figure.

- Les responsables de zone équipés de leur gilet sécurité de couleur se dirigent vers le panneau « zone de rassemblement » (ZR) dont ils ont la responsabilité afin d'y accueillir les professeurs et les élèves. Ils sont munis du tableau de relevés des effectifs.

	ZR 1	ZR 2	ZR 3	ZR 4	ZR 5	ZR 6
Bâtiments impactés	B/C/EF	D	HIJ	AK	M	Élèves en autonomie
Binôme 1	Agent de laboratoire R+1	Gestionnaire déléguée à la gestion matérielle	DDFPT Tertiaire	CPE	Professeur documentaliste 1	CPE/AED du foyer
Binôme 2	Agent de laboratoire R+2	Secrétaire générale/bureau des projets	Secrétariat des stages	CPE/AED	Professeur documentaliste 2	AED

Remplaçant si binômes absents	Agent de laboratoire R+3 Particularité du bâtiment C internat occupé de nuit. Les responsables de zone de nuit sont les AED.	Gestion hébergements/ aides/régie	Magasinière	AED		

- **Les signaleurs.** Des OP et agents de services seront désignés par messieurs CARLE et TERME pour l'équipe de la maintenance, et par messieurs CARLE et ALVERNHE pour les personnels du service général.
- Ils seront tous équipés d'un gilet jaune à disposition dans les locaux ménage et aux ateliers et devront se positionner sur les trois points mentionnés ci-dessous afin d'orienter les usagers vers les points de rassemblement afin de réguler les flux.

	Entre le bâtiment K et la cafétéria	Angle au niveau du portillon halle des Eyrieux	Angle bâtiment M/PARKING côté portail livraison
Trinôme # 1	OP	OP	OP
Trinôme # 2	Agent service du bâtiment K	Agent service du bâtiment B	Agent service du bâtiment HIJ
Trinôme # 3	Agent service du bâtiment EF	Lingère	Agent service du bâtiment A
	Evacuation ZR BAT D & HIJ entre les bâtiments HIJ & K vers portail livraisons	Evacuation ZR BAT B/EF/C vers portail pompiers entre bâtiment D et parking Halle des Eyrieux	Evacuation BAT ZR A/K et ZR M/Autonomie vers portail entrée

- Les personnels administratifs, de vie scolaire et les agents du service général et de la maintenance, équipés d'un gilet fluorescent seront mobilisés pour orienter les élèves et les personnels dans la cour principale au cas où il soit nécessaire d'évacuer le site.

2. Conduite à tenir par les professeurs

- a. Cesser immédiatement toute activité ;
- b. Compter le nombre d'élèves ;
- c. Demander aux élèves de prendre leurs affaires.
- d. Demander à un élève de faire le « GUIDE-FILE », et s'assurer que personne ne reste dans les lieux en qualité de « SERRE-FILE » de son groupe classe.
- e. Tirer la porte et la fermer à clef,

3. Organisation de l'évacuation

Chaque groupe classe rejoint le stade et tâche de se regrouper avec son professeur

4. Au point de rassemblement

- a. Chaque enseignant ou responsable d'un groupe classe fait ranger les élèves dans la zone désignée et les compte ;
- b. Signaler à un des responsables de zone l'effectif au départ et l'effectif à l'arrivée ;
- c. Les classes attendent en silence les consignes du responsable de la zone de rassemblement ;
- d. Après avoir reçu la consigne de quitter la zone de rassemblement, chaque classe suit son enseignant ou son responsable pour retourner en classe ou, le cas échéant pour une évacuation générale du site.

5. Si évacuation générale du site

- a. La consigne sera donnée par un des responsables de zone après un retour d'information de la part du référent opérationnel ;
- b. Les binômes en charge de la zone de rassemblement désigneront un « guide file » et un « serre file » ;
- c. L'évacuation se fera dans le calme en suivant le cheminement désigné par un des responsables de zone.

Portail	Livraisons (penser à bloquer le portail)	Élèves	Pompiers av Vigan Braquet
Responsable ouverture N°1	OP Maintenance qui a été désigné pour réarmer le DM	LOGE	Responsable incendie
Responsable ouverture N°2	OP Maintenance	Vie scolaire	OP Maintenance

6. Règles à respecter

- Ne pas courir, ne pas crier
- Ne pas retourner en arrière chercher ses affaires ou un camarade
- Ne pas quitter le groupe.

Des feuilles d'appel ont été déposées derrière les consignes d'évacuation incendie dans les salles de classe. Elles sont de la couleur du bâtiment.

Les questions posées par les équipes pourront être :

« Avez-vous le même nombre et les mêmes élèves rangés sur la zone de rassemblement qu'au départ de la classe au moment de l'alerte ? »

« Est-il possible que des élèves dont vous aviez la charge soient encore dans l'établissement et si oui combien ? »

Ces précieuses informations influencent directement l'organisation des secours.

Anne-Sophie GRESELLE

Provisseure

Lycée polyvalent Albert EINSTEIN

Bagnols-sur-Cèze le 28/08/2026

Service : Gestion
Affaire suivie par : Virginie SILHOL
Poste n° 23706

354 avenue du commando Vigan Braquet
CS 38165
30205 BAGNOLS SUR CEZE cedex
Tél : 04.66.90.42.00
Courriel : virginie.silhol@ac-montpellier.fr

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

INCENDIE

1. Rappel de la réglementation

En cas d'incendie, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments concernés. La réglementation prévoit de réaliser au minimum deux exercices d'évacuation par an.

Si l'établissement possède un internat, des exercices supplémentaires sont à prévoir de nuit.

Il n'y a pas de définition réglementaire du temps d'évacuation. L'esprit de la réglementation suppose que ce temps soit défini comme le temps nécessaire à une personne pour évacuer un bâtiment par ses propres moyens et rejoindre une zone extérieure à l'abri du sinistre. Ce temps est calculé à partir du déclenchement de l'alarme générale. Les conditions de déroulement des exercices d'évacuation et le temps d'évacuation sont consignés dans le registre de sécurité de l'établissement et font part d'une déclaration sur le portail académique.

L'article R33 du règlement de la sécurité (arrêté du 13/01/2004) prévoit que « Des exercices d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire ou universitaire. [...] le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée. »

L'article III intitulé « Rôles des enseignants en cas d'incendie et de panique » de la circulaire 83-550 du 15 novembre 1983 intitulée : « Enseignement des règles générales de sécurité dans les établissements scolaires » rappelle que :

- « Le rôle des enseignants en matière de sécurité est particulièrement important lorsque les usagers de l'établissement sont confrontés à un problème soudain et grave. Il en est ainsi notamment en matière d'incendie »
- « Dans un incendie les minutes comptent. Les exercices d'alerte doivent être périodiquement organisés dans les établissements. Il convient que les enseignants veillent à ce que tous les élèves qu'ils ont en charge, ainsi que ceux par exemple en étude non surveillée, participent effectivement à l'exercice »
- Parfois des alertes intempestives peuvent se produire. Même si après coup, il apparaît qu'aucun incendie n'avait pris naissance, il ne faut pas prendre les alertes suivantes à la légère.
- Dans la mesure où il s'agit, et c'est trop souvent le cas, de fausses alertes liées à la malveillance, les enseignants peuvent saisir cette occasion pour appeler l'attention des élèves sur le caractère absurde et dangereux de tels agissements.

2. Présentation des moyens pour s'informer en cas d'évacuation.

• La sirène d'alarme

Un signal de très forte intensité et continu, retentit pendant plusieurs minutes (environ 5 minutes), quel que soit l'endroit du bâtiment dans lequel on se trouve, et quel que soit le niveau de bruit dans la salle, le signal doit être entendu par tous de manière très évidente.

Attention aux effets de résonance d'un bâtiment à l'autre.

• En cas de panne du Système de Sécurité Incendie, la sirène sera remplacée par un Message micro/coup de sifflet continu.

- La consigne d'évacuation : le plan du bâtiment et les consignes sont affichés sur la porte principale de la salle.

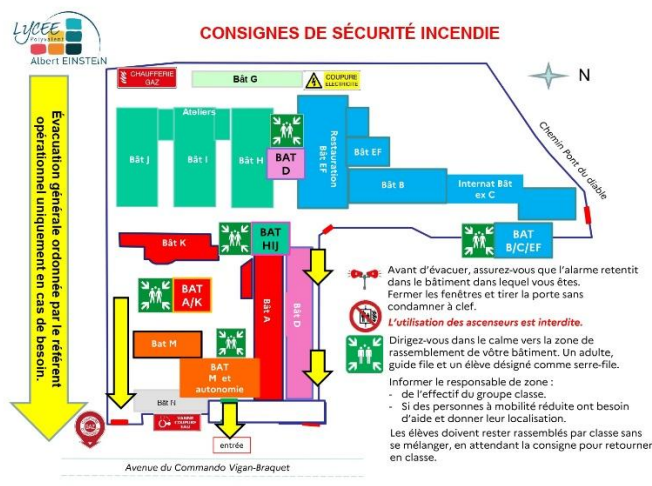


Elle rappelle aux occupants de la salle comment réagir en cas de début d'incendie et comment réagir en cas d'incendie.

Dans le cadre des exercices d'évacuation, vous attirerez l'attention des élèves sur cette fiche de consignes d'évacuation et vous en ferez une lecture commentée avec eux avant l'exercice.

Principe général : Chaque bâtiment est rattaché à une zone de rassemblement et sont précisés les cheminements définis afin d'éviter les croisements et les engorgements.

L'évacuation est prioritairement interne à l'établissement. Une évacuation externe peut-être décidé par la direction.



Si la fiche de « Consignes de sécurité Incendie » qui est affichée dans la salle où vous êtes ne vous donne pas entière satisfaction, si elle n'est pas adaptée à votre salle, si elle n'existe pas, vous noterez vos observations et vos propositions seront à envoyer à virginie.silhol@ac-montpellier.fr
Copie à ce.0300950v@ac-montpellier.fr

✚ En dehors de la salle, dans le bâtiment :

Le choix d'un itinéraire d'évacuation : il y a parfois plusieurs itinéraires d'évacuation ; si l'un d'entre eux venait à être impraticable, l'autre pourrait être utilisé.

En cas d'évacuation c'est le professeur qui choisira l'itinéraire le mieux adapté en fonction des éléments suivants : départ de feu ou présence de fumée d'un côté ou de l'autre du couloir ; obstacle matériel issu du sinistre...

Les élèves doivent rester groupés pendant l'évacuation, le point de rendez-vous sera donné par le professeur, conformément à la couleur du bâtiment sur le plan.

Le professeur, ferme les fenêtres et la porte et part en serre-file sur la zone de rassemblement.

3. Déroulement d'un exercice d'évacuation

Ce livret a pour but de rappeler l'ensemble des consignes de sécurité, afin d'aider les professeurs à informer les élèves.

1ère étape : en amont de l'exercice :

Chaque membre de la communauté éducative, est averti, par écrit de la date et de l'heure de l'exercice d'évacuation. Une consigne spécifique sera jointe avec le descriptif et le déroulé de l'exercice en question. Chaque professeur ayant une classe en responsabilité à cette heure en informera les élèves ou pas en fonction de la consigne diffusée, au début du cours. Le professeur rappellera les consignes à tenir en cas d'incendie, afin de préparer les élèves à participer dans les meilleures conditions à cet exercice.

Tous les personnels sont concernés par l'évacuation et doivent évacuer.

2^{ème} étape : pendant l'exercice :

- L'équipe en charge de la sécurité incendie aidera l'ensemble des élèves et personnels à évacuer rapidement le ou les bâtiments sans précipitation ni panique.
- Chaque enseignant rendra systématiquement compte de la présence de ses élèves, de ses observations au référent de la zone de rassemblement.

3^{ème} étape : après l'exercice :

- Un RETEX sera fait à l'issue de l'exercice par l'équipe sécurité incendie.
- A partir de cette synthèse, l'équipe de sécurité incendie établira un rapport avec des préconisations qui seront portées à la connaissance de tous et consignées dans le registre de sécurité.
- Les exercices suivants permettront de vérifier l'application des préconisations suite à/aux exercice(s) précédent(s).



Le déclenchement de l'alarme signifie : quitter immédiatement et impérativement le bâtiment OU la zone d'activité.

Si évacuation générale sur le stade, la direction récupèrera la mallette d'urgence (en D008) qui contient, un ordinateur portable, un mégaphone, le livret PPMS à jour de l'année avec l'annuaire de crise.



1 EVACUER

- **L'utilisation de l'ascenseur est strictement interdite ;**
- Indiquer aux élèves le début de l'itinéraire d'évacuation, **à gauche ou à droite en sortant de la salle ;**
- Indiquer aux élèves la couleur du gilet des personnes en charge de les accueillir sur la zone de rassemblement ;
- Faire sortir les élèves rapidement mais sans précipitation ;
- **Fermer les fenêtres ;**
- **Fermer la porte de la salle MAIS PAS A CLEF ;**
- Suivre les derniers élèves qui évacuent en serre-file, NE JAMAIS revenir en arrière pendant l'évacuation, rester solidaire, sauf en cas d'obstacle : ADAPTER son CHEMIN d'EVACUATION.
- Organiser l'évacuation spécifique des personnes à mobilité réduites.



2 RASSEMBLER

- **Rejoindre le point de rassemblement dédié à votre bâtiment et stationner les élèves deux par deux.**
La couleur du gilet des responsables de la zone de rassemblement est spécifiée sur les consignes de sécurité affichées sur la porte de sortie des salles de cours.
Pour rappel :
 - Bâtiments A/K : Rouge**
 - Bâtiment D : Rose**
 - Bâtiments B/C/EF : Bleu**
 - Bâtiments HIJ : Vert**
 - Bâtiment M et élèves en autonomie : Orange**

CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE



3 COMPTER

- Vérifier les effectifs de votre groupe classe au point de rassemblement dédié à votre bâtiment d'origine. Communiquer au responsable de zone la salle d'origine et le nombre exact d'élèves au départ et à l'arrivée.
- Avertir immédiatement les responsables de la zone de rassemblement en cas d'élèves manquants ou non évacués (élèves en situation de handicap).

4 RENDRE COMPTE AUX RESPONSABLES DE ZONE

Chaque enseignant rendra systématiquement compte de la présence de ses élèves, de ses observations directement aux responsables des zones de rassemblement.

Le retour en classe se fera par une information orale du chef d'établissement ou d'un de ses adjoints.

5 NE PAS QUITTER LE POINT DE RASSEMBLEMENT SANS AUTORISATION

6 REPRENDRE L'ACTIVITE

- Prévoir la réintégration des locaux évacués uniquement sur ordre de la direction ;
- Réintégrer les locaux groupés, le professeur en guide file ;

ELEVES/PERSONNELS à mobilité réduite

Les deux grandes orientations de ces procédures (situation 1 et 2) seront les suivantes

- Aider les personnes à mobilité réduite à évacuer un bâtiment (accompagnement ou portage).
- Mettre les personnes à mobilité réduite en sécurité quelques minutes dans un local, dans l'attente des secours extérieurs.

Situation 1 : aider les personnes à mobilité réduite à évacuer un bâtiment.

Dans chaque classe, des délégués élèves ont été élus en début d'année ainsi que des suppléants, ces derniers peuvent être susceptibles d'accompagner, d'encadrer tout élève à mobilité réduite, tant par des béquilles que par un fauteuil roulant ou un élève souffrant de déficiences visuelles. Cette prise en charge par les élèves délégués ne peut se faire que lorsque le groupe classe est réuni. Si les élèves se trouvent en cours de spécialité ou en l'absence de délégués et suppléants, le professeur désignera deux élèves pour aider les élèves à mobilité réduite. Il est imaginé que les délégués/suppléants ou les élèves désignés encadrent devant et derrière l'élève en difficulté. Ainsi le cheminement deviendra plus évident et sans risque en même temps que les autres élèves dits valides. Pour les élèves à mobilité réduite (béquilles), la procédure prend en compte l'obligation de descendre en dernier les escaliers en se servant de la main-courante.

Le choix du portage d'une personne à mobilité réduite par des personnes valides :

- Choix du portage de la personne avec son fauteuil-roulant ou avec une chaise prise sur place
- Choix du portage avec la technique « bras liés par deux personnes valides »

Situation 2 : mettre en sécurité les personnes à mobilité réduite quelques minutes dans l'attente des secours extérieurs.

Faire sortir l'élève et l'accompagner au point accessible en étage et attendre l'arrivée des secours – lieu confiné, le local sera proche d'un escalier extérieur, d'une terrasse, d'un balcon ; ou bien ce local disposera d'une fenêtre en façade du bâtiment. Ces fenêtres sont identifiées sur la façade par un macaron rouge d'une vingtaine de centimètres pour la dépose de l'échelle pompiers. Le local aura un renouvellement d'air limité ou nul (ou facile à neutraliser) pour être isolé des fumées ou d'une pollution de l'air. Pour atteindre le local, et pour éviter le portage de la personne à mobilité réduite, il y aura un minimum de dénivelé du sol. Par contre un accompagnement rapproché de la personne sera mis en œuvre pour l'accompagner jusqu'au local et un personnel restera avec elle pour attendre l'arrivée des secours extérieurs. La présence dans ce local ne durant que quelques minutes, il n'y aura pas besoin de prévoir d'équipement particulier. Un personnel valide restera dans le local, en compagnie de la personne à mobilité réduite. L'adulte en charge de la personne à mobilité réduite contactera un des personnels de direction sur son mobile professionnel afin de l'informer de la situation.



Lieux d'attente pour les personnes en situation de handicap nécessitant une aide particulière

BAT A : Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le RDC pourront évacuer en direct vers l'extérieur et pourront rejoindre la zone de rassemblement.

Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le R+1, le R+2 et le R+3 attendront les secours sur la passerelle à côté de l'ascenseur. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT B : Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le RDC pourront évacuer de préférence par l'entrée principale du bâtiment qui donne sur le bâtiment EF.

Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le R+1 pourront sortir via la passerelle et se positionner au niveau de la salle visioconférence.

Les personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le R+2 et le R+3 devront attendre sur le palier de la cage d'escalier la plus proche de la salle de classe dans laquelle avait lieu le cours. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT C : Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le RDC pourront évacuer en direct vers l'extérieur et pourront rejoindre la zone de rassemblement.

Les personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le R+1 et le R+2 devront attendre sur le palier de la cage d'escalier la plus proche de leur chambre. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT D : Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le RDC pourront évacuer en direct vers l'extérieur et pourront rejoindre la zone de rassemblement.

Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le R+1 et le R+2 devront attendre sur la passerelle à côté de l'ascenseur. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT EF : Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le R+1 devront attendre sur le palier devant la classe de visioconférence. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT G : Les personnes à mobilité réduite évacueront directement sur l'extérieur et se rendront sur la zone de rassemblement.

BAT HIJ : mettre les personnes PMR en attente sur un des escaliers d'évacuation des bâtiments H, I, J, le plus proche de la salle de classe. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT K : mettre les personnes PMR en attente sur la passerelle des escaliers d'évacuation du bâtiment K côté nord ou sud au R+1 et R+2. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

BAT M : Les Personnes à Mobilité Réduite qui sont sur le RDC pourront évacuer en direct vers l'extérieur et pourront rejoindre la zone de rassemblement.

Mettre les personnes PMR en attente sur la passerelle des escaliers d'évacuation du bâtiment M côté nord ou sud au R+1. **NE SURTOUT PAS UTILISER L'ASCENSEUR**

REPERONS LES RESPONSABLES



Le chef d'établissement et l'équipe de direction



Les responsables de zone de rassemblement des bâtiments A et K



Les responsables de zone de rassemblement des bâtiments B/C et EF



Les responsables de zone de rassemblement du bâtiment D



Les responsables de zone de rassemblement des bâtiments HIJ



Les responsables de zone de rassemblement du bâtiment M et des élèves en autonomie



Équipe chargée de la sécurité incendie.

CONSIGNES EN CAS DE CONSTAT DIRECT D'UN DÉPART DE FEU



La personne qui découvre un foyer d'incendie donne l'alerte en se servant du « déclencheur manuel » le plus proche. L'information est relayée à la loge sur la centrale Système Sécurité Incendie qui indique la localisation exacte du sinistre.

1. **L'agent d'accueil** appelle le service de vie scolaire sur le portable « ALARME INCENDIE VS » afin qu'un **AED** fasse la levée de doute ;
2. **L'AED** part sur site avec le PORTABLE «ALARME INCENDIE VS» ;
3. **L'agent d'accueil** appelle un agent dans l'ordre de la liste ci-dessous.
 - L'agent appelé deviendra **responsable incendie**.
 - Le **responsable incendie** désignera un **OP** en charge d'aller sur les lieux afin de réarmer le DM.
4. **L'AED** fait un retour d'information immédiat à **l'agent d'accueil** dès la levée de doute effectuée.
5. Si acte de malveillance, **l'agent d'accueil** rappelle **l'OP** sur place afin de remettre en fonctionnement le DM.

En cas de départ de feu avéré :

L'agent de loge :

- déclenche l'évacuation du ou des bâtiment(s) impacté(s)
- téléphone à un membre de **l'équipe de direction** qui deviendra le **réfèrent opérationnel**
- informe le **responsable incendie** du nom **du réfèrent opérationnel**
- rappelle **l'OP** pour lui faire part de la situation
- **l'OP** s'assure de l'évacuation de l'étage concerné et rejoint le responsable incendie dans la cour

Faire alerter les services de secours par la loge/ le référent opérationnel/ le responsable incendie

Si appel interne via un téléphone du lycée **0-18** ou **0-112**



Utilisez l'extincteur le plus proche. Si le feu ne peut être maîtrisé, quittez rapidement les lieux et informez la loge et/ou le référent opérationnel/responsable incendie.



Le responsable incendie prendra le relais et déterminera s'il y a lieu ou pas d'évacuer les lieux.

PPMS

Plan Particulier de Mise en Sûreté

1. RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

L'objectif du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle, technologique ou à des situations d'urgence particulières susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens, est d'entraîner la mise en œuvre de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Les personnels sont dans le cadre de l'exercice de leur fonction, acteurs à part entière de la sécurité civile.

2. MOYENS DE COMMUNICATION

Toute communication émanant de la direction utilisera le canal PRONOTE, visible sur ordinateur et/ou le téléphone portable ainsi que les SMS.

3. LES DIFFERENTS CAS DANS LE CADRE DU PPMS : SE CACHER OU S'ENFUIR

PPMS INTRUSION



ATTENTAT – INTRUSION

SIGNAL D'ALERTE : SONNERIE durant 3 minutes

DIFFUSION DU MESSAGE : « ALERTE INTRUSION, ALERTE INTRUSION »

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER



**ÊTES-VOUS CERTAIN
DE POUVOIR
VOUS ÉCHAPPER
SANS RISQUE ?**

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER



**SI NON ENFERMEZ-VOUS
ET BARRICADEZ-VOUS**

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



SE CACHER

Dans la classe ou il est possible de s'enfermer :

1. Ne pas évacuer ;
2. Fermer à clé ou caler les portes, même les portes communicantes et/ou issues de secours ;
3. Tirer les rideaux ;
4. Vérifier leur sens d'ouverture et si possible bloquer avec des meubles, si nécessaire ;
5. Eteindre les lumières ;
6. Faire respecter le silence absolu (**portables en mode silencieux, sans vibreur**) ;
7. Se tenir éloigné des portes et fenêtres ;

8. S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides si possibles (sous les tables, derrière les meubles) ;
9. Observer le silence absolu ;
10. Ne pas téléphoner sauf urgence vitale ;
11. Rester calme et attentif aux consignes transmises par le chef d'établissement ou les forces de l'ordre ;
12. Toute communication émanant de la direction utilisera le canal PRONOTE, visible sur ordinateur et/ou le téléphone portable ainsi que les SMS.

INTRUSION, AGRESSION, VIOLENCE, MENACE, ATTAQUE TERRORISTE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT : S'ÉCHAPPER, SE CACHER EN SE BARRICADANT si la fuite n'est pas possible.

S'échapper de manière collective ou individuelle :

- identifier la localisation du danger ;
- être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves et pouvoir indiquer ensuite l'itinéraire emprunté ;
-  rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu si possible, demander le silence absolu ;

Se cacher en se barricadant :

Cas 1 : les élèves sont dans des classes non exposées, sécurisées (zone de mise en sûreté) :

- rester dans la classe, verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte.

Cas 2 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de se cacher (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.) ou à l'extérieur des classes (toilettes, récréation, intercourts, etc.) :

- quitter la classe pour rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte.

Pour les groupes classe à l'extérieur de l'établissement, se maintenir sur le lieu de l'activité extérieure puis rejoindre les lieux désignés par la préfecture ou les forces de sécurité intérieure :

Toute communication émanant de la direction utilisera le canal PRONOTE, visible sur ordinateur et/ou le téléphone portable ainsi que les SMS.

LIEUX DE MISE A L'ABRI :

Il est conseillé dans la mesure du possible, sans s'exposer à un quelconque danger de pouvoir verrouiller de l'intérieur les portes d'accès au bâtiment afin de renforcer la mise en sûreté.

BATIMENT A

BAT A RDC vie scolaire : fermer la porte d'accès à la vie scolaire et se calfeutrer dans les bureaux des CPE (à l'exception du bureau qui est contre la vie scolaire) avec les élèves.

BAT A cafétéria-foyer en autonomie : Le personnel de cafétéria baisse le rideau métallique, ferme ou fait fermer par les élèves rideaux et portes d'accès, et s'enferme avec eux dans l'espace production et stockage.

Le personnel de cafétéria ouvre la bagagerie (espace foyer en autonomie) afin que les élèves s'enferment à l'intérieur. Si deux personnes sont en service à la cafétéria à ce moment-là, une des deux personnes restera avec les élèves

BAT A R+1 R+2 R+3 chacun s'enferme dans sa salle de classe avec ses élèves.

BATIMENT B

- Faire monter les élèves au R+1 PAR LES ESCALIERS INTERIEURS pour aller s'enfermer dans les salles de classes avec les collègues.

Lieux de mise en sûreté :

- Salle d'origine	- Lieu de mise en sûreté
- B009	- B110
- B008	- B109
- B007	- B107
- B006	- B106
- B005	- B104
- ESPACE ULIS	- B102
- INFIRMERIE	- Dans la salle SAFE
- B001	- B102

- Les salles B315 et B301 se déversent dans la partie confinée à condition que la technicienne du R+3 soit là pour ouvrir les portes sécurisées, ou bien ils s'enferment dans leur salle de classe.
- **BATIMENT C** : l'AED de nuit du R+1 se réfugie dans le box du R+1 avec tous les élèves de l'étage. L'AED de nuit du R+2 se réfugie dans le box du R+2 avec tous les élèves
- **BATIMENT D** : Le pôle administratif et les personnes présentes au RDC, salle des professeurs comprise, peuvent s'enfermer, soit dans leurs bureaux ou les salles de travail ou dans la D008. Au R+1 et au R+2 les professeurs s'enferment dans leurs salles de classes. Attention aux salles de classe équipées de baies accessibles, qui devront soit se réfugier par mesure de sécurité dans les salles voisines, en passant par la porte communicante, soit se mettre dans un espace de la salle en retrait des baies vitrées.

Salle d'origine	Lieu de mise en sûreté
- D101	- D102
- D104	- D103
- D106	- D105
- D110	- D111
- D201	- D202

- D203	- D204
- D205	- D206
- D207	- D208

BATIMENT EF

Salle du conseil : S'enfermer, tirer les rideaux et se réfugier dans le local de rangement face aux toilettes.

Salle visio : s'enfermer et tirer les rideaux et se réfugier dans le local mitoyen. Une barre de fer est rangée dans le local pour sécuriser la porte.

Gymnase : se réfugier dans les vestiaires.

Espace ARTS porte d'entrée : fermer la porte d'entrée au pôle Arts/CAV

Salle CAV : fermer les rideaux se réfugier dans le local de stockage

Salle Arts nord : fermer les rideaux se réfugier dans le local de stockage

Salle Arts sud : fermer les rideaux se réfugier dans le local de stockage

Cuisine : les vestiaires agents femmes et hommes

Réfectoire : fermer les accès principaux.

LIEUX DE MISE EN SURETE SI SUR TEMPS DE LA DEMI-PENSION : Salles commensaux et réception et l'espace cuisine.

Dans l'hypothèse où l'intrusion ait lieu durant le temps de restauration, mettre en sécurité le maximum d'élèves dans les espaces le moins en vue, les locaux ménage, espaces techniques, sanitaires et dans l'espace de préparation cuisine. Veillez si possible à fermer à clés les entrées et sorties de cet espace.

- **BATIMENT G** : s'enfermer dans les vestiaires

- **BATIMENT HIJ** :

Salle d'origine	Lieu de mise en sûreté
Aile BAT H RDC sauf chantier école	H004
Chantier école	Chantier école
Aile BAT I RDC sauf CIRA	I014
CIRA	CIRA
Alle BAT J RDC (salles en enfilades par l'intérieur il est possible d'accéder à la J003)	J003
Aile BAT H R+1 Sauf salles de MELEC	Vestiaires face à la H105
Salles MELEC	Salles MELEC (salle des professeurs)
I101, I102, I103, I104	Vestiaires à côté de la I101
I105	Pôle DDFPT
Aile J R+1	J105

- **BATIMENT K** :

Salle d'origine	Lieu de mise en sûreté
- Restaurant pédagogique, K002	- Vestiaires filles RDC
- K007, K008	- Vestiaires garçons RDC
- Cuisine pédagogique R+1	- Salle de professeurs de la cuisine pédagogique R+1
- K101	- Vestiaires filles R+1

- K104, K106	- Vestiaires garçons R+1
- K203, K205, K207	- Vestiaires filles R+2
- K 212	- Vestiaires garçons R+2

- **BATIMENT M :**

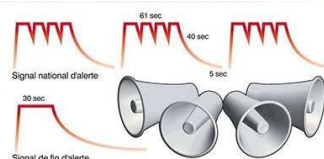
Le foyer s'enferme à l'intérieur du foyer

Au CDI le personnel et les élèves s'enferment dans la salle d'archives et le local technique

SIGNAL DE FIN D'ALERTE : DIFFUSION D'UN MESSAGE

PPMS RISQUES MAJEURS

SIGNAL D'ALERTE : SONNERIE CONTINUE



Sonnerie de type premier mercredi du mois

Lorsque les élèves et les personnels sont mis en sûreté au sein du lycée : la communication entre les zones de mise en sûreté se fait via les talkies-walkies et/ou les téléphones portables des responsables des 4 zones.

Si évacuation générale sur le stade, la direction récupère la sacoche d'urgence qui se trouve dans la cellule de crise et qui contient un ordinateur portable, un mégaphone, le livret PPMS à jour de l'année avec l'annuaire de crise, les plans du lycée, les plans de chaque bâtiment...

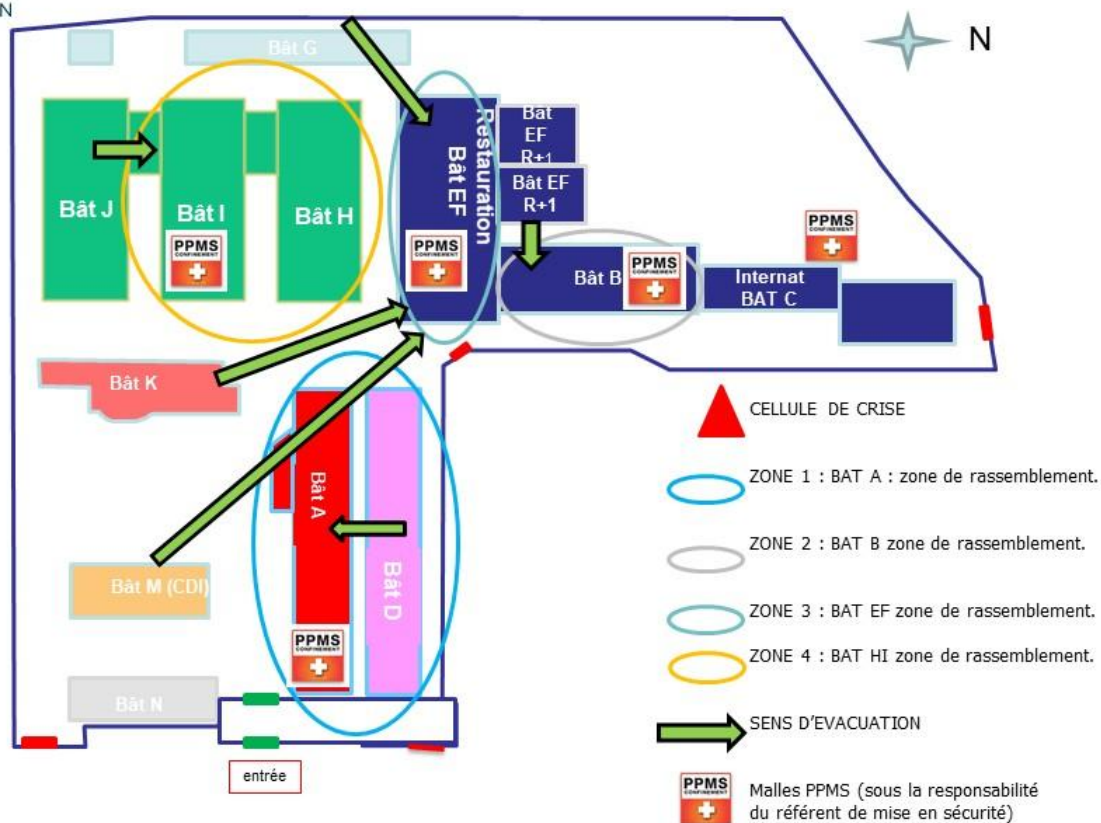
Une communication aux familles et aux personnes sera effectuée par le personnel de direction en utilisant PRONOTE/ENT/MESSAGE sur le site du lycée.

Le plan avec les consignes ci-dessous est mis en application lors de risques PPMS hors intrusion.



CONSIGNES DE SECURITE PPMS RISQUES MAJEURS :

dirigez-vous dans le calme vers la zone de mise en sûreté indiqué sur le plan en fonction de votre zone d'origine. Le référent de mise en sûreté vous accueillera et vous orientera.



MAJ du 11/09/2025

Conduites à tenir et réflexes face aux risques majeurs associés à notre zone. Le recensement des risques proches du 354 avenue du commando Vigan Braquet prend appui sur le rapport des risques Géorisques et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de la Mairie de Bagnols-sur-Cèze.

SEISME : RESTER ET SE PROTEGER

Si l'on est à l'intérieur et si la sortie n'est pas possible : se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.

Si l'on est proche de la sortie ou à l'extérieur : ne pas rester sous tout ce qui peut s'effondrer, évacuer vers les zones prévues.

INONDATION : MISE A L'ABRI SIMPLE OU EVACUATION vers un point haut ou un autre bâtiment

Rejoindre les zones prévues en hauteur ;

Ne pas aller dans les zones inondées ;

Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage ;

Couper le gaz et l'électricité ;

Ne pas prendre l'ascenseur, fermer les portes et fenêtres ;

Mettre le matériel fragile en hauteur.

TEMPETE MISE A L'ABRI SIMPLE

S'éloigner des façades et des vitres exposées au vent ;

Fermer les portes et volets ;

Surveiller ou renforcer les éléments de construction ;

Consolider les vitres avec du ruban adhésif si absence de volets extérieurs ;

Entrer tous les objets susceptibles de s'envoler ;

Limiter les déplacements.

FEU DE FORET : EVACUATION OU MISE A L'ABRI AMELIOREE

Appeler le 18 ;

S'éloigner dans la direction opposée à la propagation du feu ;

Rejoindre une zone de mise en sûreté externe prévue ;

Si le feu menace le bâtiment : libérer les accès ;

En cas de confinement : fermer les volets et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air.

ACCIDENT NUCLEAIRE : MISE A L'ABRI AMELIOREE, EVACUATION SUR ORDRE DES FORCES DE SECURITE

Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur ;

Fermer les portes et les fenêtres ;

Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage ;

Ne pas toucher les objets situés à l'extérieur ou mouillés par la pluie ;

Attendre et appliquer les consignes des autorités (iode, évacuation) ;

A NOTER : les pastilles d'iode ne sont plus désormais nécessaires cf mail DSDEN 23/11/23.

SIGNAL DE FIN D'ALERTE

DIFFUSION DU MESSAGE « Le chef d'établissement vous informe de la fin du dispositif de la procédure liée au plan particulier de mise en sûreté »

Conduites à tenir et réflexes face aux menaces.

ALERTE A LA BOMBE : EVACUATION DANS L'URGENCE vers le stade (dans ce cas, utilisation de l'alarme incendie).

Configuration exercice incendie avec évacuation directe sur le stade, **seul changement à noter : les responsables des zones de rassemblement restent aux pieds du bâtiment et veillent à ce qu'il(s) soi(en)t bien évacué(s) et se dirigent en SERRE-FILE vers la sortie.**

Les missions des autres personnels intervenant dans le cadre des évacuations incendie restent inchangées et chacun doit regagner son poste avec son gilet.

PRIORITE A L'OUVERTURE DES PORTAILS.

Éloigner les élèves (si nécessaire dans un espace fermé situé à distance) ;

Ne jamais manipuler ni déplacer l'objet suspect ;

Délimiter un périmètre de sécurité ;

Appeler le 17, indiquer la nature de l'engin ou son aspect puis le lieu, donner le numéro de téléphone de la personne à contacter.

La Provisseure

Anne-Sophie GRESELLE